

Compte rendu de l'assemblée générale 2024

Le 26 mai 2024 par vidéoconférence, en présentiel et canal interne

Membres présents :

Gamache, Gaston, ex-membre de famille, président-trésorier

Leduc, François, résident et vice-président

Bouchard, Marie-Anne, résidente

Chamberland, Lise, résidente et conseillère

Arsenault, Marie-Andrée, ex-membre de famille

Noël, Doris, membre de famille

Gestionnaires, chefs de service et d'unités :

Fournier, Nathalie, gestionnaire du milieu de vie

Houdot, Xavier, chef d'unités

Bérubé, Diane, cheffe d'unités

Laplante, Marie-Josée, cheffe d'unités

Cayen, Mélanie, cheffe de service logistique

Guilbault-Desbiens, Nicolas, chef des installations matérielles

Nombre de participants sur place : 20 et 19 personnes dans les salons sur les étages.

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du comité de résidents

Monsieur Gamache qui préside l'assemblée remercie toutes les personnes présentes, autant en présentiel qu'en virtuel. Il explique que c'est grâce à la participation des membres du comité ainsi que la collaboration de la gestionnaire responsable du milieu de vie que le comité de Limoilou est actif et impliqué dans le milieu.

Il présente les personnes qui composent le comité de résidents et les remercie de leur participation.

2. Allocutions :

Madame Nancy Drouin, directrice adjointe à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)

Mme Drouin remercie le comité et son apport et plus auprès des résidents et plus spécialement M. Gamache qui en est le président ainsi que les gestionnaires pour leur travail. Elle décrit que Limoilou a deux unités spécifiques avec besoins très particuliers. Elle explique que Limoilou a aussi un comité du milieu de vie qui suggère des projets d'amélioration au milieu de vie dont plusieurs ont été réalisés ou en voie de l'être. Elle mentionne l'apport des différentes équipes pour la qualité des services offerts.

Madame Nathalie Fournier, gestionnaire responsable du milieu de vie.

Mme Fournier remercie ses équipes de travail et présente ses chefs de services. Elle décrit que l'établissement a été évalué par le Ministère en mai dernier et qu'uniquement trois recommandations ont été faites et plusieurs félicitations. Elle explique les recommandations et les actions déjà prises par le milieu et celles à venir.

Elle mentionne les réalisations d'embellissement du milieu qui ont été faites dans la dernière année grâce à la fondation FAIS et au comité de résidents. Elle mentionne entre autres des décorations et des stations autoportantes. Elle décrit la nouvelle salle multifonctionnelle et familiale réalisée en collaboration avec la mesure 13 et le comité de résidents. En ce qui concerne personnel, il y a suffisamment d'employés actuellement. Elle mentionne qu'il y a de nombreuses formations offertes en continu auprès des employés pour assurer la qualité des soins.

3. Adoption du compte rendu de l'AGA 2023 et dépôt du rapport d'activités 2023-2024.

M. Gamache mentionne que le rapport d'activités 2023-2024 et le compte rendu de l'AGA 2023 ont été envoyés à tous les répondants. Ainsi, il invite les participants à faire connaître leur accord ou leur désaccord sur le contenu des documents reçus. Comme personne ne se manifeste, le compte rendu de l'AGA de 2023 est adopté tel que présenté. Pour le rapport d'activités 2023-2024 Mme Noël en propose l'adoption et M Leduc appui la proposition présentée.

4. Période de questions des participants

M. Gamache invite les participants à poser leurs questions. Une dame demande des explications sur ce qu'est la loi 15, ce à quoi M. Gamache apporte des explications et exprime qu'il y a espoir que ces changements seront positifs. Un homme demande des informations concernant le curateur, ce à quoi M. Gamache répond que les questions concernant la curatelle ne concernent pas le comité.

FIN DE LA SÉANCE

Levée de la séance à 14 h 30.

Gaston Gamache

président

Marie-Andrée Arsenault

secrétaire